

COMMUNIQUÉ
pour diffusion immédiate

Livre vert sur l'acceptabilité sociale - Québec doit élargir le débat

Québec, le 17 février 2016 - Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN), Pierre Arcand, a déposé hier un Livre vert précisant ses orientations en matière d'acceptabilité sociale. La Coalition Québec meilleure mine considère que cet enjeu, qui touche directement les collectivités impactées par différents projets, est trop important pour être laissé à de seules consultations particulières sur invitation du gouvernement, et appelle plutôt à une vaste consultation publique.

Certaines avancées apparentes

En juin dernier, la Coalition transmettait ses recommandations au ministre Pierre Arcand. Elle salue la prise en compte de certains aspects contenus dans ces recommandations. « Le ministre ouvre explicitement la porte au droit, pour une communauté, de consentir ou non à un projet ou une décision. Il s'agissait d'une de nos revendications principales et nous avons hâte de voir comment cela se traduira dans les faits. Le livre vert met aussi l'accent sur la nécessité d'avoir accès à une information juste, transparente et indépendante, ce qui faisait aussi partie de nos demandes. Nous espérons que cela ne se résumera pas à une simple campagne de communication en soutien à l'industrie » affirme Ugo Lapointe, cofondateur et co porte-parole de la Coalition et coordonnateur de MiningWatch Canada.

Des lacunes importantes

Dans ses recommandations, la Coalition insistait également sur la protection de l'environnement et la nécessité de respecter les droits des personnes, des minorités et des populations autochtones affectées par les projets comme conditions essentielles à toute acceptabilité sociale. « Le Livre vert soutient que l'acceptabilité sociale ne signifie pas unanimité, mais reste muet sur la nécessité de protéger les droits des personnes et des collectivités directement affectées par des impacts à leurs propriétés, à leur environnement et à leur qualité de vie », ajoute Dominique Bernier, coordonnatrice et co porte-parole de la Coalition.

Des exemples récents sont les cas des projets de mines à ciel ouvert Canadian Malartic et de Mine Arnaud à Sept-Îles. « Pendant que l'industrie prétend que tout va bien, des centaines de citoyens se sentent acculés au pied du mur face à l'absence d'interventions et de cadres clairs du gouvernement, et envisagent maintenant des recours devant les tribunaux », précise Mme Bernier. Un autre cas est celui de la filière des mines d'uranium. « Alors que le BAPE a clairement énoncé en 2015 qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale face à l'industrie de l'uranium

Coalition Pour que le Québec ait meilleure MINE !

au Québec et que les connaissances techniques et scientifiques sont toujours déficientes sur les impacts à long terme de la radioactivité, on attend toujours une intervention du gouvernement dans ce dossier », site en exemple M. Lapointe.

« Une vaste consultation publique s'impose, afin que les citoyens directement concernés, comme ceux de Malartic, ceux affectés par le projet Mine Arnaud à Sept-Îles et ceux préoccupés depuis des années par l'exploitation de mines d'uranium sur le territoire québécois puissent se faire entendre » conclut madame Bernier.

- 30 -

Pour informations:

- Dominique Bernier, 418-570-3497, quebecmeilleuremine@gmail.com
- Ugo Lapointe, 514-708-0134, ugo@miningwatch.ca

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée d'une trentaine d'organismes représentant collectivement plus de 250 000 membres partout au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique. Site : www.quebecmeilleuremine.org.

Les membres actuels de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Alternatives ▪ Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ▪ Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ▪ Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) ▪ Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs ▪ Comité de vigilance de Malartic ▪ Écojustice ▪ Eco-vigilance Baie-des-Chaleurs ▪ Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleurs ▪ Fondation Rivières ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ Groupe solidarité justice ▪ Les AmiEs de la Terre de Québec ▪ Justice transnationale extractive (JUSTE) ▪ MiningWatch Canada ▪ Minganie sans uranium ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP) ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Sept-Îles sans uranium ▪ Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec) ▪ Société pour vaincre la pollution (SVP) ▪ Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ). *Tous nouveaux membres bienvenus.*
